

«Pères en campagne» est une campagne de signatures du MCP



Il faut ouvrir le chantier de la justice familiale

Fédération des Mouvements de la Condition Paternelle
FMCP - 9 rue Jacques Hillairet - 75012 Paris
Tel 16 - (1) 44 73 47 50

FAMILLES PATERNELLES

1994

Année

internationale

de la

famille



*Un Père
pour la Vie !*

FMCP - Fédération des Mouvements de la Condition Paternelle - (1) 44 73 47 50

Campagne nationale de signatures: "Pères en campagne"

Madame, Monsieur le Député,

Les difficultés à vivre des familles actuelles ont pour corrolaire la multiplication des conflits parentaux qui expriment les besoins individuels de justice: leur résolution conditionne la qualité des liens familiaux et les libertés individuelles, en particulier celles des enfants de grandir dans le respect de leurs parents et de leurs familles, fussent elles divisées.

L'inefficacité des procédures judiciaires actuelles à gérer ces enjeux et leur danger pour les familles dont elles accroissent les divisions imposent leur réforme.

Nous demandons aux pouvoirs publics d'ouvrir avec les citoyens un dialogue sur le service de la justice familiale afin de mettre sur pied des processus de résolution des conflits respectueux des personnes et des familles.

Signature: Citoyennement Vôtre.
Nom, prénom :
Adresse :

Création Médis Média

Affranchir
au tarif en
vigueur

M
Député du Département

Assemblée Nationale
126, rue de l'université

75007 - PARIS

1994, Année de la Famille

Monsieur le Président de la République,

Dans la division de sa famille, un enfant sur deux perd toute relation avec son père; ils sont aujourd'hui plus de 600 000 dans cette situation. Combien seront-ils demain? Cette perte est le prix payé à l'absence, dans la loi, de repères portant sur le respect des familles.

A l'image de la division cellulaire, la séparation de la famille doit conduire à une renaissance: le respect des deux familles de l'enfant, la famille paternelle et la famille maternelle, est le meilleur garant de l'intérêt de l'enfant et la meilleure manière de maintenir, dans des circonstances difficiles, l'idéal républicain de fraternité.

Il est urgent d'ouvrir le chantier de la justice familiale pour inscrire dans la loi le respect des familles paternelles.

Signature: Citoyennement Vôtre.
Nom :
Adresse :

Création Médis Média

Franchise
postale
Ne pas
affranchir

Monsieur le Président de
la République

Palais de l'Elysée
55, rue du Fbg Saint Honoré

75008 PARIS

DE JUDICIARISATION

1994

Année
internationale
de la
famille



*La Justice
par la
Médiation !*

FMCP - Fédération des Mouvements de la Condition Paternelle - (1) 44 73 47 50

Campagne nationale de signatures: "Pères en campagne"

1994, Année de la Famille

Franchise
postale
Ne pas
affranchir

Monsieur le Président de la République,

Dans les conflits familiaux, les procédures de justice judiciaire conduisent à l'exclusion des pères et à la destruction de la famille paternelle. Régulant la séparation et non le conflit, la justice judiciaire se trompe d'objet, confond fin et moyen, fait la promotion d'une morale de l'irresponsabilité et manque à sa mission de garante des libertés républicaines.

La médiation, indispensable à la résolution du conflit, est respectueuse de la responsabilité parentale. L'intérêt de la démocratie veut que nous en fassions tous l'apprentissage, parents et enfants.

Il faut ouvrir le chantier de la justice familiale et inscrire dans la loi la médiation comme moyen obligé de règlement des conflits parentaux.

Signature: Citoyennement Vôtre.
Nom :
Adresse :

Création Méris Média

Monsieur le Président de
la République

Palais de l'Elysée
55, rue du Fbg Saint Honoré
75008 PARIS

NI EXPULSION, NI PRISON

1994

Année
internationale
de la
famille



*Le Goulag
n'est pas
la solution !*

FMCP - Fédération des Mouvements de la Condition Paternelle - (1) 44 73 47 50

Campagne nationale de signatures: "Pères en campagne"

1994, Année de la Famille

Franchise
postale
Ne pas
affranchir

Monsieur le Président de la République,

Le dérèglement des conflits parentaux peut conduire à des peines d'expulsion ou de prison. Ces peines sont le prix payé à la nature violente de la justice judiciaire et le constat de son échec à établir les conditions de la résolution des conflits parentaux.

Des décisions impartiales, respectueuses des deux familles paternelles et maternelles, et des sanctions adaptées sont la condition du règlement du conflit qui exige un surcroît de pensée plutôt qu'un surcroît de violence.

Il faut ouvrir le chantier de la justice familiale: son exercice comme ses sanctions doivent témoigner d'une réelle autorité morale.

Signature: Citoyennement Vôtre.
Nom :
Adresse :

Création Méris Média

Monsieur le Président de
la République

Palais de l'Elysée
55, rue du Fbg Saint Honoré
75008 PARIS

PLUS DE PENSIONS SANS FOND

1994

Année
internationale
de la
famille



*Il faut être deux
pour faire un
fond !*

FMCP - Fédération des Mouvements de la Condition Paternelle - (1) 44 73 47 50

Campagne nationale de signatures: "Pères en campagne"

Monsieur le Président de la République,

Fixer l'obligation alimentaire par voie judiciaire s'assortit de la condamnation des pères et, presque systématiquement, de la spoliation des familles paternelles.

Au risque d'empoisonner définitivement le rapport du père et de son enfant, où co-existent argent de l'amour et argent du devoir, le procédé judiciaire l'expulse de son espace d'amour et de raison, pour l'enfermer dans celui de la faute.

Ouvrir un espace à la médiation familiale sur les questions d'argent suppose de sortir de la confusion maintenue entre amour et devoir, de limiter la compétence du juge à l'argent du devoir et de remplacer la pratique des pensions dues par le père par celle du fond de subsistance du par les deux parents.

Signature:

Citoyennement Vôtre.

Nom :

Adresse :

Création Médis Média

Franchise postale
Ne pas affranchir

Monsieur le Président de
la République

Palais de l'Elysée
55, rue du Fbg Saint Honoré

75008 PARIS

EXPERTS CONTRE PERES

1994

Année
internationale
de la
famille



*Bonjour
les guerres
de religion !*

FMCP - Fédération des Mouvements de la Condition Paternelle - (1) 44 73 47 50

Campagne nationale de signatures: "Pères en campagne"

Monsieur le Président de la République,

Confier à des experts le soin de régler, seuls, les conflits parentaux conduit assurément à un contrôle social normatif de la parentalité sur laquelle ces experts projettent leurs fantasmes de professionnalisme.

Etre parent n'est pourtant pas un métier et cette dignité ne peut se résumer à la fonction de père ou de mère à laquelle les réduisent les experts.

Pour que l'espérance de justice puisse s'enraciner dans la réalité, il faut puiser aux sources des familles qui sont la nature de la vie et pas seulement sa théorie, et leur donner la place et la parole qui leur reviennent, dans les procédures de résolution des conflits familiaux.

Citoyennement Vôtre.

Signature:

Nom :

Adresse :

Création Médis Média

Franchise postale
Ne pas affranchir

Monsieur le Président de
la République

Palais de l'Elysée
55, rue du Fbg Saint Honoré

75008 PARIS